

ANCIENNE LORETTE.—Je suis tombée malade au mois de novembre 1904 ; pendant trois semaines je fus en grand danger ; enfin j'en sortis, mais il me resta une extinction de voix. J'ai été sous les soins d'un bon médecin pendant longtemps ; à la fin il me déclara qu'il n'y avait pas de remède, et je suis restée ainsi avec une extinction de voix pendant 2 ans. Une amie m'ayant conseillé de consulter le R. P. O — , celui-ci me fit faire une neuvaine au Bon Frère Didace ; je la fis au mois d'octobre, mais sans succès. J'en fis une seconde au mois de novembre et au milieu de ce mois je parlais à demi-haut. Alors j'en fis une troisième au commencement de décembre et de suite j'ai parlé à haute voix. Je reconnais avoir été guérie au mois de décembre 1906 par les neuvaines faites au Bon Frère Didace.

Dame Jos. D.

Depuis deux ans je souffrais de la maladie des rognons, les docteurs me disaient que c'était une maladie inguérissable. Maintenant je suis complètement guérie. Merci au bon frère Didace et à saint Antoine — J'accomplis ma promesse de publication.

Dame Jérémie. D.

MONTREAL.—R. P. Je viens vous apprendre que j'ai été guérie d'un mal de gorge dont je souffrais depuis très longtemps. Les médecins m'avaient soignée et je n'avais point reçu de soulagement, j'ai invoqué le très religieux frère Didace Récollet ; j'ai été guérie et je puis certifier cette guérison.

— En même temps que moi, ma belle sœur dame Ch. C. a été guérie très promptement d'un mal de gorge en invoquant le très religieux frère Didace.

Delle Albina. C.

— R. P. J'ai été guéri en invoquant le très religieux frère Didace d'un mal que j'avais contracté en *forçant*, c'était un mal d'estomac.

Charles C.

WORTH-BAY. ONT.—Nouvelle grande faveur obtenue par l'intercession du Bon Frère Didace, après promesse d'aumône et de publication dans la *Revue*.

E. L.

